

ACTION URGENTE

UN ECCLÉSIASTIQUE ARRÊTÉ POUR AVOIR CONDAMNÉ DES VIOLATIONS

L'ayatollah Mohammad Taghi Khalaji a été arrêté le 12 janvier en Iran et conduit à la prison d'Evin, à Téhéran, où il est détenu sans avoir été inculpé. Il a été placé à l'isolement et ne peut pas consulter d'avocat ni voir sa famille. Il avait critiqué le recours à la violence contre des manifestants pacifiques.

L'ayatollah **Mohammad Taghi Khalaji**, 61 ans, a été arrêté chez lui à Qom, dans le nord de l'Iran, le 12 janvier. Il soutenait le grand ayatollah Montazeri, éminente figure religieuse, très critique à l'égard du gouvernement iranien.

Des manifestations ont éclaté lors de la mort du grand ayatollah Montazeri, le 20 décembre, ainsi que lors des fêtes religieuses de Tassoua et de l'Achoura, les 26 et 27 décembre, mais elles ont été violemment réprimées par les forces de sécurité. Selon sa famille, depuis l'élection présidentielle contestée de juin 2009, l'ayatollah Mohammad Taghi Khalaji a prononcé plusieurs discours critiquant les autorités et en particulier leur recours à la violence contre des manifestants pacifiques. La dernière fois qu'il a prononcé un discours de ce type, c'était juste avant l'Achoura. Il a également appelé à un apaisement des tensions entre le gouvernement et l'opposition. Il avait reçu des avertissements de la part des autorités iraniennes à la suite de ses précédents discours. Il risque désormais de passer en jugement devant le Tribunal spécial pour le clergé, placé sous l'autorité du Guide suprême et qui fonctionne en marge de la justice.

Les quatre représentants de l'État qui ont arrêté l'ayatollah Mohammad Taghi Khalaji appartenaient au ministère du Renseignement. Ils ont également confisqué des livres, des lettres, un ordinateur et les passeports des membres de sa famille. À l'exception de celui de l'ayatollah, les passeports ont tous été rendus le 20 janvier. Sa famille aurait été menacée de sanctions si elle portait plainte contre son arrestation. Le 15 janvier, des agents ont également fait une descente chez sa fille et ont confisqué certains de ses effets personnels.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS (en persan, en arabe, en anglais, en français ou dans votre propre langue) :

- priez instamment les autorités iraniennes de libérer immédiatement et sans condition l'ayatollah Mohammad Taghi Khalaji, car il s'agit d'un prisonnier d'opinion détenu uniquement pour avoir exprimé pacifiquement un point de vue critique vis-à-vis du gouvernement ;
- exhortez-les à veiller à ce qu'il soit protégé contre la torture et les autres formes de mauvais traitements et à lui permettre de consulter l'avocat de son choix, d'entrer en contact avec ses proches et de recevoir tous les soins médicaux dont il pourrait avoir besoin ;
- rappelez aux autorités qu'en tant qu'État partie au Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP), l'Iran est tenu de respecter le droit à la liberté d'expression, de réunion et d'association.

VEUILLEZ ENVOYER VOS APPELS AVANT LE 9 MARS 2010 :

Guide spirituel de la République
islamique d'Iran :

Ayatollah Sayed 'Ali Khamenei
The Office of the Supreme Leader
Islamic Republic Street – End of
Shahid Keshvar Doust Street, Tehran,
République islamique d'Iran

Courriel : info_leader@leader.ir
via son site Internet :
[http://www.leader.ir/langs/en/index.php?
p=letter \(en anglais\)](http://www.leader.ir/langs/en/index.php?p=letter)
Formule d'appel : Your Excellency, /
Excellence,

Responsable du pouvoir judiciaire :

Ayatollah Sadeqh Larijani
Howzeh Riyasat-e Qoveh Qazaiyeh
(Office of the Head of the Judiciary)
Pasteur St., Vali Asr Ave., south of
Serah-e Jomhouri, Tehran,
1316814737
République islamique d'Iran
Courriel : via son site Internet :
<http://www.dadiran.ir/tabid/75/Default.aspx>
(1er champ comportant une étoile :
prénom ; 2e champ : nom de famille ;
3e champ : adresse électronique)
Formule d'appel : Your Excellency, /
Monsieur le Ministre,

Copies à :

Chef du Comité des droits de l'homme
au sein du pouvoir judiciaire :

His Excellency Mohammad Javad
Larijani

Bureau of International Affairs, Office
of the Head of the Judiciary, Pasteur
St., Vali Asr Ave. south of Serah-e
Jomhouri, Tehran 1316814737,
République islamique d'Iran

Courriel : bia_judi@yahoo.com

Fax : + 98 21 5 537 8827 (merci de
vous montrer persévérant)

Veuillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de l'Iran dans votre pays. Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.



ACTION URGENTE

UN ECCLÉSIASTIQUE ARRÊTÉ POUR AVOIR CONDAMNÉ DES VIOLATIONS

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Après la répression qui a fait suite aux élections du 12 juin, un certain nombre d'éminents religieux chiites ont vivement reproché aux autorités iraniennes d'avoir commis des violations des droits humains. Parmi ces critiques, le plus connu et le plus direct était le grand ayatollah Hossein Ali Montazeri qui, par le passé, avait été proche de l'ayatollah Khomeini, le premier Guide suprême de la République islamique d'Iran, mais s'était détaché de lui après l'exécution de milliers de dissidents à la fin des années 1980. Le grand ayatollah Montazeri est mort le 20 décembre 2009 à l'âge de 87 ans. Une foule massive a assisté à ses funérailles, qui se sont transformées en une manifestation contre le gouvernement. Les autorités iraniennes ont réagi avec violence et un grand nombre de personnes ont été arrêtées. Des agents en civil, vraisemblablement des paramilitaires du Bassidj, ont attaqué les bureaux de l'ayatollah Yusuf Sanei et de l'ayatollah Seyed Ali Mohammad Dastghayb, également critiques envers le gouvernement. Selon certaines informations, des affrontements auraient aussi eu lieu près du domicile du grand ayatollah Montazeri entre les forces de sécurité et des personnes présentes pour les funérailles, qui ont jeté des pierres.

Au moins cinq personnes, dont des militants des droits humains, ont été arrêtées alors qu'elles se rendaient à l'enterrement du grand ayatollah Montazeri. Shiva Nazar Ahari, Kouhyar Goudarzi et Saeed Haeri, tous trois défenseurs des droits humains et membres du Comité des reporters des droits humains, ont été arrêtés par des policiers et des représentants du ministère du Renseignement le 20 décembre à Téhéran. Ils ont été contraints à descendre d'un bus qui s'apprêtait à partir pour la ville de Qom, dans le nord du pays, où les funérailles du grand ayatollah ont eu lieu le 21 décembre. Des militants de la société civile et des proches de certaines des personnes arrêtées à la suite de l'élection présidentielle controversée du 12 juin 2009 se trouvaient également à bord du bus. Deux autres hommes ont été arrêtés le 20 décembre dans d'autres circonstances. Selon des articles de presse, Ahmad Qabel, universitaire religieux et disciple du grand ayatollah Montazeri, a été arrêté avec des membres de sa famille. Il se rendait à Qom depuis Meched, une ville du nord-est du pays, où il serait détenu. Mohammad Nourizad, réalisateur et ancien journaliste au quotidien Kayhan, basé à Téhéran, a aussi été arrêté. Depuis l'élection présidentielle de juin 2009, il écrit sur des blogs critiquant les autorités. On l'a peut-être arrêté pour l'empêcher d'écrire des articles au sujet du grand ayatollah Montazeri (voir l'AU 347/09, MDE 10/132/2009).

Le gouvernement iranien a interdit tout rassemblement hors de Qom pour les funérailles du grand ayatollah Montazeri. Le 23 décembre, à Ispahan, lors d'une cérémonie de deuil non autorisée pour le grand ayatollah, la police a utilisé du gaz lacrymogène et du gaz poivre pour disperser la foule et elle a arrêté des dizaines de personnes. Le 27 décembre, septième jour de deuil pour le grand ayatollah et date de l'Achoura, une importante fête religieuse chiite, des centaines de milliers de personnes ont manifesté dans les rues de Téhéran et d'autres grandes villes, notamment Meched, Ispahan, Chiraz, Tabriz et Qom. Des centaines de manifestants ont été arrêtés et quelques uns ont été tués. À divers moments, les autorités ont reconnu entre huit et 15 décès, bien que ce chiffre ait ensuite été réduit à sept.

Les autorités iraniennes ont déclaré que les manifestants qui « se soulèvent » ou commettent des actes de violence tels que des incendies volontaires seraient inculpés de *mohareb* (inimitié à l'égard de Dieu), une infraction passible de la peine de mort. Le 18 janvier, cinq personnes dont on ignore les noms ont été jugées pour *mohareb* à la suite des manifestations de l'Achoura.

Selon *Jaras*, un site d'information de l'opposition en persan, plus de 180 journalistes, défenseurs des droits humains et membres de partis politiques proches de Mir Hossein Moussavi et de l'ancien président Khatami auraient été arrêtés depuis les manifestations de l'Achoura, parmi lesquels Emaddin Baghi, le lauréat 2009 du prix Martin Ennals, décerné à des défenseurs des droits humains. Voir l'AU 05/10, MDE 13/003/2010

Pour obtenir plus d'informations au sujet des événements qui ont suivi les élections, veuillez consulter le document intitulé *Iran: Election contested, Repression compounded*, décembre 2009, <http://www.amnesty.org/en/library/info/MDE13/123/2009/en>.

AU 25/10, MDE 13/013/2010, 26 janvier 2010

